



**REPUBLIQUE FRANCAISE**  
**DEPARTEMENT DE L'AIN**  
**ARRONDISSEMENT DE BOURG-EN-BRESSE**  
**CANTON DE VILLARS-LES-DOBES**

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL – N° 2026-41**

Date de convocation : 5 juin 2026

Date d'affichage : 5 juin 2026

Membres en exercice : 15

Présents : 11

Votants : 11

Pouvoirs : 0

**Séance du 9 Juin 2026**

L'an deux mil vingt-six, le quatre juin à 20h00, les membres du Conseil Municipal de la commune de Saint-Marcel-en-Dombes, se sont réunis à la salle du conseil municipal de la Commune en séance publique, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire conformément aux articles L.2121-10 et L.2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la présidence de Monsieur Jaky NOUET, Maire de Saint-Marcel-en-Dombes.

**Présents** : Messieurs Martial FAILLET, Ludovic LAFARGE, René COUTURIER, Dominique PETRONE, Anthony KOENIG, Bruno SAVOLDELLI, Jaky NOUET.

Mesdames Jennifer SIMON, Laurence JARRY, Céline CHOL, Hélène MONCHEAUX

**Absents/Excusés** : Tony RUIZ, Marilyn AIMAIN, Hélène POMPIERE et Anne-Hélène MATHIEU.

**Secrétaire de séance** : Ludovic LAFARGE

**Objet** : Désignation d'un référent pour siéger à la Commission d'Attribution de Logements et d'Examen de l'Occupation des Logements (CALEOL)

VU le Code Général des collectivités territoriales,  
CONSIDERANT qu'il convient de désigner un référent CALEOL

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal que les gestionnaires des logements sociaux organisent des Commissions d'Attribution de Logements et d'Examen de l'Occupation des Logements (CALEOL).

Il est donc nécessaire de délibérer pour proposer une personne du Conseil Municipal afin de représenter la commune au sein des différentes instances de cette commission dans lesquelles la commune est susceptible de participer.

Monsieur le Maire propose la candidature de Jennifer SIMON, 3<sup>ème</sup> adjointe, pour représenter la commune, siéger et voter en l'absence du Maire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

**DÉCIDE** :

- DE DESIGNER Jennifer SIMON, 3<sup>ème</sup> adjointe, pour représenter la commune aux CALEOL et l'autorise à voter en l'absence du Maire.

A Saint-Marcel, le 9 juin 2026

Le Maire, Jaky NOUET

Accusé de réception en préfecture  
001-210103719-20260609-2026-41-DE  
Date de télétransmission : 11/06/2026  
Date de réception préfecture : 11/06/2026